

INFO aux chasseresses et chasseurs jurassiens

Mesdames, Messieurs,

L'année prochaine, nous devons repenser le règlement sur l'exercice de la chasse. En effet, la dernière mouture concernait les années 2010 et 2011. Je vous rappelle que les nouveaux statuts de la Fédé, adoptés lors de notre dernière assemblée, permettent à chaque chasseresse et chasseur de faire des propositions en vue du futur règlement.

Aussi, les personnes qui souhaiteraient apporter leur contribution à l'élaboration du nouveau règlement, peuvent adresser leurs propositions au secrétariat de la FCJC. Elles seront adressées, jusqu'au 31 décembre 2011, à Mme Mertenat à l'adresse postale - sur le Pré 42 - 2806 Mettembert ou par courriel à mimi.mertenat@gmail.com. Des renseignements peuvent également être obtenus à la même adresse ou auprès du président de la Fédé.

Je vous rappelle que les propositions émises à titre individuel seront discutées lors des différentes assemblées. Il est également important de rappeler que le processus démocratique devant aboutir au nouveau règlement est long. Des assemblée des sections à l'assemblée de la Fédé, de la commission consultative de la faune à la décision finale du gouvernement, nombreuses sont les étapes que les propositions émises devront franchir et il n'est donc pas certain de les retrouver comme telles dans le futur règlement.

Sachez aussi que le comité de la Fédé s'est retrouvé samedi dernier pour envisager les modifications à y apporter. Quelques propositions ont été émises et retenues. Toutefois, le constat a été fait que la chasse jurassienne fonctionnait bien et qu'à ce titre il n'était pas envisagé d'y apporter des changements fondamentaux.

Une discussion a porté sur une patente jurassienne à la carte. Cette idée a été longuement débattue. Le comité a décidé de consacrer les deux prochaines années à cet objet, permettant ainsi de faire une large consultation auprès des chasseurs. Ainsi, si ce projet devait voir le jour, il pourrait concerner le règlement pour les années 2014/2015. Comme vous le savez, et la chasse n'échappe pas à ce principe, il faut laisser du temps au temps !

Je me réjouis de vous lire et je profite de ce message pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2012 riche de bonheur et de satisfaction.

Salutations en St-Hubert.

Etienne Dobler